



Conseil du bassin versant
de la région de Vaudreuil-Soulanges

13, rue Ste-Catherine, St-Polycarpe QC, J0P 1X0
Tél. (450) 216-0707
www.cobaver-vs.org



Pour diffusion immédiate

AVIS D'ÉLECTION AU COBAVER-VS

Le Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges vous invite à offrir votre candidature pour siéger sur son conseil d'administration.

Est éligible à siéger au conseil d'administration tout membre actif ayant droit de vote qui remplit les conditions suivantes :

- Être/devenir membre du COBAVER-VS;
- Être une personne majeure résidant ou ayant des activités régulières dans la zone de gestion intégrée de l'eau de Vaudreuil-Soulanges (exclue L'île-Perrot);
- Désirer œuvrer bénévolement pour la gestion intégrée de l'eau par bassin versant afin d'agir au sein de la table de concertation pour la pérennité des usages de l'eau.
- Œuvrant dans un des secteurs d'activité, définis en collèges électoraux. L'organisme ou la société envoie une résolution officielle désignant son délégué pour siéger au COBAVER-VS (à l'exception du poste citoyen).

Procédure pour les candidats(e)s :

- Déposer sa candidature, accompagnée d'un curriculum vitae abrégé, au plus tard **le 21 octobre 2020 au courriel : dg@cobaver-vs.org**
- Présenter une résolution officielle de son collège électoral désignant son délégué pour siéger au COBAVER-VS (à l'exception du poste citoyen).

SECTEUR EN ÉLECTION	DÉFINITION DU COLLÈGE ÉLECTORAL
Poste citoyen	Individu intéressé par la gestion intégrée de l'eau (membre du COBAVER-VS)
Culture	Organisation culturelle
Parapublique	Université
Santé	Organisme de la santé